

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 06 décembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur GRISEL Bruno,

**Etaient présents** :

M. GRISEL Bruno, Mme DEMANGEL Catherine, M. BOURRELLIER Thierry, Mme PRIEUR Brigitte, M. MONNIER Jacky, Mme PINEL Annick, Mme LION BOUCHER Patricia,  
M. BUISSON Patrick, Mme DE LA FARE Claudine, M. LENOBLE Pascal, M. GRISEL Valentin, Mme JAMELIN Magali, Mme HALAVENT Sonia,  
M. RIAND Arnaud, Mme DORÉ Lise, M. DALBART Florian, Mme GOODE Virginie,  
M. CAILLAUD François, Mme REIGNER Anne-Lise, M. DELISLE Grégory, M. THUILLIER Benoît,

**Absents excusés** : M. LARQUET Daniel, M. CHEVALIER Raphaël, M. GRISEL Julien, Mme TISON Catherine, M. DURIEZ Dominique

**Absente** : Mme LE PLEY Saouda,

Pouvoirs donnés conformément à l'article L2121-20 du code général des collectivités territoriales

M. GRISEL Julien	Pouvoir à	M. RIAND Arnaud
M. LARQUET Daniel	Pouvoir à	Mme PRIEUR Brigitte
Mme TISON Catherine	Pouvoir à	Mme REIGNER Anne-lise
M. DURIEZ Dominique	Pouvoir à	M. DELISLE Grégory

DATE DE CONVOCATION	:	28/11/2022
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	27
PRESENTS	:	21
VOTANTS	:	25 (dont 4 pouvoirs)
SECRETAIRE DE SEANCE	:	Mme PINEL Annick

**Objet : FONDS D'AIDE A L'AMENAGEMENT- FONCTIONNEMENT**

M. le Maire explique que la Métropole Rouen Normandie a instauré un fonds de concours en fonctionnement destiné aux communes de moins de 4 500 habitants de son territoire.

Le but de ce nouveau dispositif est de contribuer à alléger les charges des communes en matière d'entretien des équipements communaux d'infrastructure ou de superstructure.

Ce fonds d'aide est doté d'une somme de 75 000.00 € qui sera répartie entre les 45 communes de moins de 4500 habitants.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter ce fonds.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain Rouen Normandie en date du 21 mars 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-Sollicite le fonds d'aide à l'aménagement en fonctionnement auprès de la Métropole Rouen Normandie pour l'entretien des équipements communaux et autorise M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré à BOOS, les jour, mois et an susdits,

Le Maire

Bruno GRISEL



Le secrétaire de séance

Annick PINEL